



## Besoin d aide lettre d huissier de justice

Par **bolofski**, le **09/05/2017** à **13:54**

bonjour,rnje suis artisan menuisier a mon compte depuis 7 ans et j avais souscrit une assurance décennale chez Areas. Suite a une baisse d activité ainsi qu a d autres problèmes personnels (séparation et pensions alimentaires), j ai envoyé une demande de résiliation de contrat avec AR, mais celle ci a été refusée car elle est arrivée le 3/01/17 au siège et elle devait arrivée avant le 01/01/17. Je me suis déplacé voir mon conseiller qui m a proposer de diminuer mes garanties, ce que j ai accepté (je passais de 3600 a 500 euros par an). quelques jours plus tard, je reçoit une lettre du siège me disant qu il n est pas possible de réduire les garanties et que je dois bien les 3600 euros. étant pris a la gorge, j ai appelé la banque pour faire opposition de mes prélèvements. j ai reçu le mois dernier un courrier d Areas m annonçant ma résiliation pour non paiement et la mise en demeure de régler le dut. aujourd'hui hui, je viens de recevoir en lettre simple un courrier d'un huissier de justice me réclamant la somme de 3655 euros. que dois je faire? et que peut vraiment faire l huissier?

Par **bolofski**, le **09/05/2017** à **14:59**

bonjour Chaber,rnje vois q tu es tres present sur le site, je ne sais pas si tu as lu mon message, mais le fait q mon message est été lu sans réponses me laisse présager le pire... rnmerci d avance, cordialement

Par **Chris92800**, le **09/05/2017** à **16:59**

Cher Monsieur,rnL'huissier ne peut procéder à aucune saisie sans titre exécutoire. Dans votre

cas, il n'y a pas de titre exécutoire.

Par **bolofski**, le **09/05/2017 à 17:41**

merci chris, mais peut il demander un titre executoire aupres d un tribunal et ainsi me saisir sur compte ou sur mes biens?

Par **morobar**, le **09/05/2017 à 18:58**

Bonjour,  
Oui il peut et cela ne va pas manquer de survenir.  
Toutes les compagnies d'assurance mettent en recouvrement le paiement des primes.

Par **bolofski**, le **09/05/2017 à 19:36**

merci pour vos éclairages